

Avis de constitution

SOCIETE « NEW CREATION PEOPLE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE, Lot
1145, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW CREATION PEOPLE »

Objet : La société à pour objet:

Agence événementiel, création, conception, réalisation, organisation et communication d'évènements privés ou professionnels, conception et organisation de séminaire, conférence réception, convention, foires expositions, congrès, programme de motivation ou de cohésion d'équipe, comités de direction, production audiovisuelle, évènements VIP, séminaires de formation ou de motivation, voyages d'entreprises conseil d'administration ou comités de direction, road shows, lancement de nouveaux produits animation, destinées aux professionnels et au grand public.

Opération de relations publiques autour d'évènements sportifs, culturels et professionnels aux niveaux national et international, l'importation et l'exportation de divers matériels.

Création de concepts évènements, études conseils et stratégie en marketing et communication fourniture de tous matériels supports et articles nécessaire aux manifestations, traiteur(sous-traitant), vêtements et accessoires personnalisés, création de décor fourniture florale, transport des clients (sous-traitant).

Les activités d'intermédiaire de commerce et d'apporteur d'affaires, l'achat et la vente, la prise à bail, location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous les moyens ou quelque forme que ce soit, a toutes entreprises et a toutes sociétés créées ou à créer

ayant le même objet ou un objet similaire.

Achat, vente, import et export de matériels et services en rapport ou non avec l'objet social.

Et plus généralement toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, minières mobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tout autre objet similaire ou connexe de nature à en favoriser l'exécution ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE, Lot 1145, Ilot 41

Dirigeant(s) M THONNYEN-DJAMA ALLALY LANDRY ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00579 du 22/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03686/GTCA/RC/2024 du 22/01/2024

